



## Avis d'appel public à manifestations d'intérêt

République Islamique de Mauritanie

Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement

Programme National du Développement de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (PNDJSL)

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (Relance)

N° de référence : AMI N° 01/PI /PNDJSL/CPMP/ MCJSRP//2024

1. Cet Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) fait suite à la publication du PPM - 2024 du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement paru dans le site de l'ARMP ([www.armp.mr](http://www.armp.mr)) du 24/02/2024.
2. Le Programme National du Développement de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (PNDJSL) du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement a reçu un financement dans le cadre des dotations du budget de l'état pour l'année 2024, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de son budget pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **recrutement d'un consultant (bureau ou firme) pour assister le PNDJSL pour l'exécution des tâches d'assistance et conseil dans le cadre de la réalisation de son programme de suivi et d'accompagnement des constructions, rénovations et entretiens des infrastructures depuis la phase d'étude jusqu'à la réception définitive.**
3. Les services comprennent le recrutement d'un consultant (bureau ou firme) pour assister le PNDJSL pour l'exécution des tâches d'assistance et conseil dans le cadre de la réalisation de son programme de suivi et d'accompagnement des constructions, rénovations et entretiens des infrastructures depuis la phase d'étude jusqu'à la réception définitive. Et sont détaillés comme suit :

#### **4. CONTEXTE**

Recrutement d'un bureau d'études spécialisé en architecture pour appuyer le Programme National du Développement de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs « PNDJSL » dans le cadre de l'exécution des projets d'infrastructures pour le compte du département de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement.

#### **OBJECTIFS DE LA MISSION**

##### **a-L 'objectif global :**

L'objectif de la mission du bureau d'études est d'assister le « PNDJSL » pour l'exécution des tâches d'assistance et conseil nécessaire à la réalisation de son programme de suivi et d'accompagnement des opérations de constructions, rénovations et entretien d'infrastructures depuis la phase préparatoire jusqu'à la réception définitive.

##### **b-Objectifs spécifiques :**

Le prestataire fournira les prestations suivantes :

- Élaboration des avant-projets sommaires pour les expressions de besoin pour les projets de constructions, rénovations et entretiens d'infrastructures inscrits dans le plan d'action du MCJSRP
- Estimation de l'impact financier et contractuel des modifications des ouvrages demandés par le maître d'ouvrage ;
- Donner son avis sur les rapports des bureaux des contrôles et suivis ;
- donner son avis par écrit sur les plans d'exécutions ;
- Assister le PNDJSL à vérifier et approuver les demandes de paiement des entreprises dans le cas des travaux lancés par le département ;
- Assister le PNDJSL lors des réceptions et les règlements ;
- Assister le PNDJSL dans tous les dossiers en relation avec les travaux de constructions, rénovations et entretiens d'infrastructures ;
- Inventaires, diagnostics et propositions d'interventions de réhabilitation, d'extension ou de constructions neuves ou programmation spatiale à prévoir

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent et occasionnel). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Une liste des candidats, qui ne saurait être inférieur à **cinq (5)**, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ;
7. Le candidat **classé premier** au terme du processus d'évaluation sera invité à soumettre des propositions techniques et financières.
8. La procédure de la sélection d'une liste restreinte sera conduite en application de la **loi n°2021-024 du 29 décembre 2021 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application**.
9. Les offres seront évaluées selon la méthode : **Qualification des consultants (SQC)**  
L'évaluation des manifestations d'intérêt sera établie sur la base de la grille ci-dessus :

Critère	Note/100
Expérience générale du cabinet - Nombre d'année d'expérience et nature des activités - L'organisation technique et managériale - Le personnel professionnel permanent	40
Expérience Spécifique du cabinet - Expérience dans les domaines de l'architecture- Références dans le domaine de construction et réhabilitation.	60
Total	100

**NB1 :** Les expériences du consultant doivent être prouvées par des attestations de service fait signées par une entité publique ou par publique (une expérience n'est pas attestée ne sera comptabilisée).

**NB2 :** En cas de consultants classés 1er Ex-aequo, le candidat ayant le plus grand Nombre d'expériences spécifiques sera sectionné.

#### 10. Les manifestations d'intérêt en langue Arabe ou française comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée ;
- Délégation de pouvoir en cas de groupement ;
- La présentation du cabinet ;

- Liste des expériences appuyées par les attestations de bonne exécution  
Le Consultant doit fournir également une copie du Registre de commerce et le Numéro d'Indentification Fiscale (NIF).

**11.**Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (TDR), auprès du coordinateur du Programme National du Développement de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs(PNDJSL), du lundi à jeudi de 8 heures à 16 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures à l'adresse ci-dessous

**Avenue Ely Mohamed Vall , Ext F Nord Secteur 06 , Téléphonne 00222 22 49 78  
62 Email : missa@culture.gov.mr.**

**12.**Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **31 Juillet 2024 à 12heures GMT** et doivent être adressées à Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement (CPMP-MCJSRP Ilot L, Avenue : Mohamed Lehib (Rue BMCI -Mauritanie Couleur) l'immeuble en face à l'école El Mouhamadiya (3eme Étage) Nouakchott-Mauritanie, Tél : +222 22 01 17 00 / +222 36 60 34 15, Email : djewel70@gmal.com.

**13.**L'ouverture des manifestations d'intérêts aura lieu au siège CPMP-MCJSRP, le 31 Juillet 2024 à 12 h 10.

**Secrétaire Général par intérim**

**Yahya OuldAhmedou**

